

ECOPOLE DU VAL D'ALLIER

Communes de Pérignat-es-Allier & La Roche-Noire (63)



RAPPORT D'ACTIVITE 2018

SYNDICAT D'ÉTUDE ET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE
3, place Onslow 63800 PERIGNAT-SUR-ALLIER
Tél. 04 73 69 52 54 - mail: mairie.perignat@gmail.com



LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Délégation Territoriale Auvergne
2 bis rue du Clos Perret - 63100 CLERMONT-FERRAND
TEL. 04 73 36 39 79 - mail: auvergne@lpo.fr



Titre	Ecopôle du Val d'Allier – Rapport d'activité 2018
Auteur	GIRAUD Charline – LPO Auvergne VALENTIN Téo – Régie de territoire des Deux Rives
Contributeurs	HEINERICH Sébastien ; HEBRARD Grégory ; VOUTE Anthony ; LYON Typhaine Claire Laignez - SEAT
Structure	Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique de Billom Communautéet Mond'Arverne (SEAT)
Photographies	GIRAUD Charline ; HEBRARD Grégory ; VOUTE Anthony ; MAZEAU Béatrice, Alain Devernoix; VALENTIN Téo
Cartographie	GIRAUD Charline ; VALENTIN Téo
Date	Décembre 2018
Partenaires financiers	S.E.A.T
Objectif de l'étude	Bilan des actions menées sur l'Ecopôle en 2018.
Localisation Surface	Département du Puy-de-Dôme. Communes de Pérignat-sur-Allier et La Roche-Noire 131 ha – milieux alluviaux
Citation du document	GIRAUD C. VALENTIN. T., 2018. <i>Ecopôle du Val d'Allier. Rapport d'activité 2018</i> . SEAT - LPO Auvergne, 38 p.

Préambule

Situé en rive droite de l'Allier, aux limites de l'agglomération clermontoise, l'Ecopôle englobe un ensemble de gravières dont l'exploitation s'est terminée en 2017. L'intérêt écologique du site réside en sa proximité avec la rivière Allier et son implantation sur un axe migratoire important pour les oiseaux d'eau.

Inscrite au Contrat Territorial Val d'Allier Alluvial, la gestion du site 2016-2020 consiste à poursuivre la réhabilitation écologique des gravières entreprise en 2010, afin de favoriser l'accueil d'une riche biodiversité, tout en y assurant l'accueil et la sensibilisation d'un large public.

La réhabilitation du site, a été faite en concertation avec le SEAT, le carrier (GIE de Bellerive) et la LPO Auvergne. Cela a permis un réaménagement exemplaire, à plus d'un titre, qui fait de ce site aujourd'hui une référence.

L'année 2018 marque la valorisation et l'ouverture du site au public ainsi que l'intégration d'une multiplicité d'acteurs dans le fonctionnement global et les réflexions autour de l'Ecopôle : régie de territoire, association Pêche & Nature du val d'Allier, agriculteurs, ingénieurs, architectes...

La Régie de territoire des Deux Rives :

La Régie de territoire des Deux rives utilise depuis courant 2018 l'Ecopôle du val d'Allier comme support d'un de ses chantiers d'insertion. A ce titre, quatre opérateurs et un encadrant travaillent sur le site quatre jours par semaine, sur les actions inscrites au plan de gestion du site.

Un chantier d'insertion intègre de manière non dissociable deux aspects, l'un concernant la « production » (le travail réalisé sur le site), l'autre le suivi socio-professionnel des opérateurs. En effet, les salariés en insertion utilisent ce support comme tremplin pour remettre un pied dans le monde du travail régulier, duquel ils ont pu s'éloigner pour diverses raisons. Ce type de chantier est du point de vue de la régie de territoire des deux rives très bénéfique pour les salariés en insertion car leur travail s'inscrit dans un projet global, au sein duquel ils ont un rôle, et sont valorisés par les usagers du site.

Notons également que dans le but de transmettre un maximum de savoir-faire utilisables par les salariés en insertion dans le monde du travail régulier, l'encadrant a à cœur de réaliser les actions avec les opérateurs de la conception à la mise en place, c'est-à-dire que les différents panneaux, clôtures, etc... ont été fabriqués et installés par l'équipe, ce qui, du point de vue de la régie, est bien plus formateur et économique que d'acheter des éléments préconstruits et de les installer.

Sommaire

RESTAURATION DES HABITATS 5

RH 3 - Traitement des essences et plantes invasives.....	6
RH 4 – Lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales.....	6
RH 6 – Renforcer les limites du site	7
<i>RH 6a – Plantation de haies</i>	7
Synthèse des travaux de restauration :.....	8

GESTION & ENTRETIEN COURANT 10

GH 1 – Entretien des milieux ouverts.....	11
GH 2 - Entretien des ripisylves et boisements annexes	12
GH 3 - Entretien des haies & plantations.....	12
GH 4 – Entretien des sentiers.....	13
GH 5 - Entretien du radeau à sternes.....	13
GH 6 - Entretien courant / veille patrimoniale.....	13
Synthèse des travaux de gestion et d’entretien courant :.....	14

VALORISATION 16

VAL 1 - Entretien des aménagements pédagogiques	17
VAL 2 – Aménagement de l’esplanade	17
VAL 3 – Mise en place d’une signalétique.....	17

INDICATEURS 22

SI 1a - Suivi de l’avifaune.....	23
SI 3 - Suivi des niveaux d’eau	28

COORDINATION & ANIMATION 30

CA 1 - Accompagnement, sensibilisation des acteurs locaux	31
CA 2 - Rencontre avec les partenaires pour la gestion du site.....	31
CA 3 - Coordination générale / suivi financier	32
CA 4 - Rédaction de bilans.....	32

BIBLIOGRAPHIE 34

ANNEXES 36

RESTAURATION DES HABITATS

RH 3 - TRAITEMENT DES ESSENCES ET PLANTES INVASIVES - LPO

A l'instar des années précédentes, les zones connues ont à nouveau été traitées en 2018. Aussi, plusieurs espèces végétales sont concernées :

La Jussie : La Jussie est une espèce invasive présente sur le site de l'Ecopôle en faible effectif du fait de passages annuels pour arracher les tâches. Non observée depuis 2016, la Jussie a refait son apparition sur le bassin de la Montagne. Un arrachage manuel et minutieux en plusieurs passages a permis le traitement de cette espèce.

La renouée du Japon : les deux petites tâches de renouée traitées en 2017 l'ont à nouveau été en 2018. (4 passages d'arrachage), le long de la RD1 et sur la zone de stockage.

Sur le chemin des bords d'Allier, au niveau du linéaire modifié par le retrait de protection de berge, certaines repousses de renouée font leur apparition malgré un traitement de la zone en amont et pendant les travaux de désenrochement. Comme ces foyers sont encore de faible surface, deux passages d'arrachages ont permis de traiter la zone (1 passage réalisé par le CEN et 1 passage réalisé par la LPO).

Ces arrachages devront être réguliers pour éviter une colonisation trop importante de la berge.

Les robiniers-faux-acacias : comme en 2017, le foyer de la berge nord de Bellerive a été traité par arrachage des jeunes semis. Les zones traitées et maîtrisées depuis plusieurs années l'ont à nouveau été en 2018. Les robiniers sont coupés à 1 m de hauteur puis les rejets (du tronc) sont coupés chaque année. Ce traitement est appliqué sur la zone sous l'esplanade, les berges des bassins de la montagne, Varennes, Bellerive et les fines.

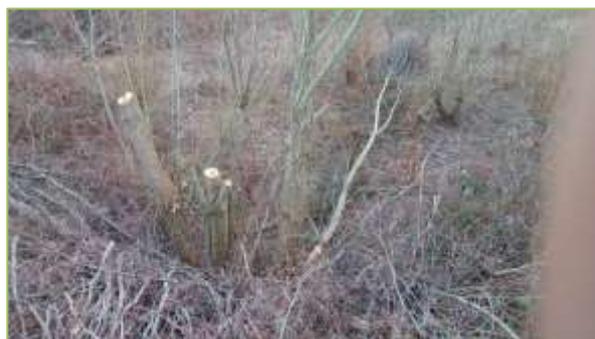


Photo 1. Robiniers faux-acacias

RH 4 – LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ANIMALES - LPO

En 2018, une seconde campagne de lutte contre les espèces animales exogènes envahissantes a été menée sur l'Ecopôle, faisant suite à celle de 2016.

L'espèce visée ici est le ragondin (*Myocastor coypus*).

Deux sessions de piégeage (du 5 au 7 décembre puis du 17 au 21 décembre) ont été menées sur les berges et ont permis de capturer une vingtaine d'individus.



Photo 2. Ragondins pris au piège

RH 5 – FERMETURES D'ACCES - REGIE

Des barrières en bois ont été construites pour empêcher les véhicules de rentrer sur le site à trois endroits, les deux dispositifs installés au bord de l'eau ont été vandalisés dans la foulée. Il n'est pas rare de voir des véhicules à moteur pénétrer sur le site, (à reporter sur la carte). Il faudra prévoir à l'avenir un investissement conséquent pour la mise en place de barrières en métal plus robustes.



Photo 3. Fermeture de l'accès Champmot

RH 6 – RENFORCER LES LIMITES DU SITE

RH 6A – PLANTATION DE HAIES - LPO + REGIE

La plantation de haie permet d'une part de créer des habitats supplémentaires favorables à la biodiversité, notamment l'avifaune. D'autre part elle permet sur le site de renforcer les limites du site en créant des bordures naturelles.

Par ailleurs, les haies implantées le long des cheminements sont des brise-vue et garantissent la quiétude de la faune tout en canalisant le public.

La haie le long de la RD1 ainsi que celle le long du chemin de Varennes ont été par ailleurs étoffées.

Les espèces buissonnantes et épineuses ont été utilisées afin de favoriser la reprise d'une barrière naturelle comme les aubépines et aussi des fusains, des troènes...

Enfin, une double haie a été plantée sur le talus est de Varennes au niveau de la plateforme du tunnel afin de limiter la descente des visiteurs et de créer un brise vue à mi-hauteur.



Photo 4. Plantation sur le talus est de Varennes

La régie a également réalisé de la plantation de haies dans le but de combler des haies déjà existantes, surtout sur la zone Champmot, de la route jusqu'à l'entrée des espaces test de maraichage, également dans la haie entre la RD et l'Écopôle. 321 plants ont été commandés, la moitié ont pu être plantés dans les temps, les autres ont été placés au jauge en attendant l'automne. Notons qu'une partie d'entre eux n'a pas survécu aux mois de sécheresse début 2019.



Photo 5. Plantation de haie par la régie

Une clôture barbelée a été rénovée de l'Intermarché jusqu'à l'entrée du portail bleu. L'ancienne a été enlevée afin de ne pas laisser de déchets dangereux (barbelés rouillés et vieux pieux de bois). Le but est de supprimer les entrées anarchiques et canaliser la fréquentation. La clôture est respectée dans l'ensemble.



Photo 6. Clôture extérieure du site

SYNTHESE DES TRAVAUX DE RESTAURATION :

Travaux de restauration	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
RH 3 - Traitement EEE végétales	Berges et talus	Prospections sur l'ensemble du site Traité : 0,5 ha	LPO Auvergne	<ul style="list-style-type: none">• 2 tâches de Renouée arrachées• 1 foyer naissant de robiniers arrachés• 5 secteurs traités par coupe des rejets
RH 4 – Traitement des EEE animales	Berges de Bellerive, les Fines et la Montagne	10 pièges	LPO Auvergne	<ul style="list-style-type: none">• 2 sessions• 20 individus capturés et éliminés
RH 5 – Fermeture d'accès	Zone Champmot, limite nord, zone de pêche	3 fermetures	REGIE DE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none">• 3 accès repris ou fermés• Maitrise de la fréquentation• Maitrise des pollutions
RH 6a – Plantation de haies	Le long de la RD1 Le long du sentier de Varennes	600 m	LPO Auvergne REGIE DE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none">• Maitrise de la fréquentation• Quiétude pour la faune
RH 6b – Pose de clôtures	Zone de pêche	350 m	REGIE DE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none">• Maitrise de la fréquentation• Maitrise des pollutions



BDuntho CIRA/Google Hybrid 2017

100 0 100 200 m

RESTAURATION DES HABITATS

- Traitement des EEE - jussie
- Plantation de haie
- Pose de clôtures
- Traitement des EEE (renouée)
- Traitement des EEE (jussie)
- Traitement des EEE (robiniers, négundos)
- Maintien du pâturage
- Maintien des zones pionnières
- ▲ RH3: traitement des EEE animales
- ◆ RH5 - Fermeture d'accès
- Limites de l'ENS

Carte 1. Localisation des actions de restauration réalisées en 2018

GESTION & ENTRETIEN COURANT

GH 1 – ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS - LPO + REGIE

Les zones ouvertes présentes sur le site telles que les prairies, les talus, les berges reprofilées..., participent à la diversité des habitats et donc des espèces sur le site de l'Ecopôle. Ces divers types de milieux peuvent également jouer un rôle fonctionnel dans la dispersion de certaines espèces animales inféodées aux milieux ouverts comme par exemple les Rhopalocères (papillons de jour). Afin de maintenir certains espaces ouverts et limiter leur colonisation par les ligneux, les prairies et les berges ont été traitées.

Les zones en prairie ont été fauchées tardivement (novembre / décembre), avec export des matériaux.

Les berges ont été débroussaillées et les pousses de saules et de peuplier coupées ou arrachées.

Les digues de Varennes, Bellerive et des fines sont régulièrement fauchées.

La digue de l'ancien château Onslow est également reprise chaque année.

Par ailleurs, comme en 2017, un chantier bénévole d'automne regroupant une trentaine de personnes, ayant eu lieu le 13/10/2018, a permis de traiter près de deux hectares de berge pour arracher des ligneux et de ratisser la prairie après la fauche pour exporter les matériaux.



Photo 7. Berges de Varennes traitées lors du chantier bénévole



Photo 8. Ratissage de la prairie par certains pensionnaires du foyer occupationnel de Pérignat



Photo 9. Participants au chantier

Par ailleurs, la régie a procédé à la mise en place de trois parcs d'éco pâturage, de la réalisation des clôtures à la réalisation d'abris pour les animaux. L'équipe effectue également l'abreuvement des animaux toutes les semaines. Le pâturage mis en place dès 2018 contribue au maintien des zones prairiales du site. Une dizaine de brebis ont donc pâturé les zones ouvertes le long de la RD1 de mai à octobre.



Photo 10.



Mise en place des parcs de patauge par la régie

GH 2 - ENTRETIEN DES RIPISYLVES ET BOISEMENTS ANNEXES - LPO + REGIE

Le site de l'Ecopôle compte une proportion importante de milieux boisés dont la ripisylve de la rivière Allier. Une surveillance de ces milieux permet de localiser les espèces allochtones et maintenir la sécurité sur les sentiers (arbre tombés ou dangereux, chutes de branches).

Une ouverture dans la végétation au niveau des marches du château permet désormais d'avoir une fenêtre paysagère sur le site. Pour ce faire, les essences coupées ont été sélectionnées afin de ne pas favoriser certaines espèces envahissantes.



Photo 11. Avant ouverture paysagère

Par ailleurs, les saules taillés en têtards depuis plusieurs années sont repris chaque année. Plusieurs zones sont concernées : la berge sous l'observatoire sud de Varennes, la digue sud Varennes / Bellerive et la mare le long du chemin de la zone de stockage. Ce sont en tout 20 saules qui ont été taillés en 2018.

Cette action est aussi l'occasion aux équipes de la LPO et de la Régie de travailler ensemble. La LPO forme ainsi les équipes d'insertion de la régie à l'entretien des milieux, notamment forestiers.



Photo 12.

Saules têtards sur les berges de varennes

GH 3 - ENTRETIEN DES HAIES & PLANTATIONS - LPO + REGIE

Les haies plantées au cours du programme précédent nécessitent un entretien régulier (taille, reprise des pieds) : accès à l'observatoire sud de Bellerive, accès à l'observatoire de Varennes, le long de la RD1.

Par ailleurs le verger planté sur l'esplanade est de même entretenu. Certains pieds ont été replantés afin de remplacer ceux dégradés ou morts.

En 2018, la haie au nord du site le long de la route d'Intermarché a été entretenue. Deux plants ont été déplacés afin de permettre la création d'une nouvelle entrée.

GH 4 - ENTRETIEN DES SENTIERS - LPO + REGIE

L'entretien des sentiers du site a été réalisé régulièrement par essentiellement de la fauche. Ces passages permettent aussi d'entretenir les aménagements réalisés sur ces sentiers (tables, bancs).

En 2018, les sentiers du secteur de Sous-le-Torre ont été entretenus par la Régie de territoire des Deux Rives. Les autres sentiers du site ont été entretenus par la LPO.



Photo 13. Sentier entretenu le long de l'Allier



Photo 14. Sentier de la zone de pêche

La régie a effectué l'ouverture du « sentier pêcheur », et procède au maintien de la praticabilité et la mise en sécurité des sentiers du site afin que les usagers puissent cheminer sans difficulté toute l'année

GH 5 - ENTRETIEN DU RADEAU A STERNES



Photo 15. Radeau à sterne

Les radeaux mis en place sur le bassin de Varennes et de Bellerive sont entretenus régulièrement afin d'enlever la végétation arbustive ayant poussée l'année précédente et pour vérifier l'état de la structure.

GH 6 - ENTRETIEN COURANT / VEILLE PATRIMONIALE - LPO + REGIE

Cette action est l'occasion d'assurer une veille régulière sur l'état de conservation de l'ensemble du site et d'entretenir les aménagements réalisés les années précédentes.

Des petites opérations ont été réalisées dans ce volet, telles que l'entretien des clôtures du site (réparation, tension...).

Par ailleurs, chaque semaine la régie effectue une ronde sur tout le site afin de repérer d'éventuelles dégradations, effectuer les réparations, et vérifier que tous les sentiers et aménagements soient sécurisés. Fréquemment, des coupes d'arbres en surplomb des chemins, des réparations d'escaliers ou de lisses en bois, sont réalisées.



Photo 16. Entretien des lisses

GH 7 – RETRAIT DE DECHETS – NETTOYAGE DU SITE - REGIE

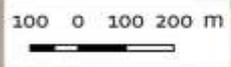
La régie effectue toute les semaines le ramassage des débris sur le site. En hiver, le volume oscille entre 50 et 150 litres de déchets (sacs de 100l). Dès que les beaux jours approchent, le volume est multiplié, pour arriver à un nombre de sacs compris entre 4 et 8 sacs de 100 l par semaine. Les dépôts sauvages de résidus de chantier tendent à diminuer à priori, probablement du fait de la présence quasi quotidienne de la régie.

SYNTHESE DES TRAVAUX DE GESTION ET D'ENTRETIEN COURANT :

Travaux de gestion	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
GH 1 – Entretien des milieux ouverts	Berges Prairie sud est Varennes Prairie nord est Varennes	Berges : 5,5 ha Prairies : 2,6 ha	LPO Auvergne + REGIE DE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des principaux espaces ouverts du site Maintien de corridors écologiques
GH 2 - Entretien des ripisylves et boisements annexes	Ouest bassin des fines Ripisylve ouest. Bassins de Varennes, Bellerive	1 ha 20 saules têtards		<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'habitats fonctionnels Augmentation de la capacité d'accueil et de d'alimentation pour les oiseaux
GH 3 - Entretien des haies & plantations	Esplanade, limite est le long de la RD1, accès aux observatoires	1 ha de plantations 1000 m de haie		<ul style="list-style-type: none"> Maitrise de la fréquentation Quiétude pour la faune Identification du site
GH 4 – Entretien des sentiers	Sentier du bord d'Allier Sentier des mares	4 800 m		<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accueil du public Maitrise de la fréquentation
GH 5 - Entretien du radeau à sternes	Bassins de Varennes et Bellerive	2 radeaux 0,2 ha		<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la capacité d'accueil pour les sternes
GH 6 - Entretien courant / veille patrimoniale	Ensemble du site	130 ha		<ul style="list-style-type: none"> Veille et vigilance permanente sur le site Maintien de la sécurisation
GH 7 – Retrait de déchet et nettoyage du site	Ensemble du site	130 ha	REGIE DE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Limitation des pollutions Maintien d'un paysage de qualité



©Dunitha CRAIG/Google Hybrid 2017



GESTION ET ENTRETIEN

- Entretien des sentiers
- Entretien courant - clôtures
- Entretien des haies
- Entretien des saules têtards
- Entretien des radeaux à stemes
- Entretien des milieux ouverts - BERGES
- Entretien des milieux ouverts - PRAIRIES
- Entretien des boisements
- Entretien des plantations
- Limites des sites

Carte 2. Localisation des actions de gestion et d'entretien réalisées en 2018

VALORISATION

VAL 1 - ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES - LPO

Les aménagements installés les années précédentes doivent être entretenus régulièrement par les équipes de la LPO et de la régie de territoire.

Les deux mares pédagogiques sous l'esplanade ont été à nouveau entretenues en 2018. (Réaménagement des blocs rocheux et nettoyage).

Le toit de l'observatoire de Varenne ainsi que les lisses le long des sentiers ont également été repris.



Photo 17. Entretien des mares pédagogiques



Photo 18. Entretien des lisses



Photo 19. Reprise du toit de l'observatoire de Varennes

VAL 2 – AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE - LPO

L'entretien du verger de l'esplanade annuel a été complété cette année par des plantations supplémentaires.

Afin d'entretenir le talus, plusieurs visites avec la régie et l'éleveur de chevaux installé au Pacage, ont permis de préparer la mise en pâturage qui aura lieu en 2019.

VAL 3 – MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE – LPO + REGIE

Certainement l'action phare de cette année 2018. Ce travail a été réalisé avec le graphiste et illustrateur, Frédéric Claveau.

La mise en place de la signalétique s'est déroulée en plusieurs phases :

- Concertation entre la LPO, le SEAT et le graphiste pour définir la « ligne » et la charte graphique.
- Rédaction des contenus et compilation des illustrations. Certains contenus ont été fournis par des structures spécialistes (château de Bellerive, les pélières, poissons)
- Composition graphique des panneaux
- Validation des contenus et des visuels via des échanges nombreux entre LPO, SEAT (techniciens et élus) et le graphiste.
- Impression des panneaux et création des supports
- Mise en place sur site

La signalétique est composée de :

- 4 panneaux d'accueil
- 4 panneaux d'accueil pêche
- 9 panneaux thématiques avec une clé d'entrée par milieux
 - La forêt alluviale
 - Les roselières
 - Les hauts-fonds
 - Le milieu aquatique
 - La rivière Allier
 - Les milieux ouverts
 - Les falaises
 - Le patrimoine historique
 - Le passé industriel

Par ailleurs, un balisage des sentiers a été réalisé afin de conduire au mieux les visiteurs du site.



Photo 20. Panneau d'accueil



Photo 21. Pupitre d'interprétation



Photo 22. Pupitre d'interprétation



Photo 23. Pupitre d'interprétation



Photo 24. Pupitre et panneau accueil pêche

Afin de pouvoir afficher les différents règlements du site et renforcer la signalétique, 6 panneaux d'affichage ont été créés et mis en place par l'équipe de la régie, ainsi que les informations liées aux différentes manifestations prévues sur le site. Notons qu'un d'entre eux a été brulé depuis leur installation.



Photo 25. Panneaux d'affichage

Travaux de valorisation	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
VAL 1 - Entretien des aménagements pédagogiques	Ensemble du site	9 aménagements	LPO Auvergne Régie de territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accueil du public • Sécurisation du site
VAL 2 - valorisation de l'esplanade	esplanade	1 sentier + 1 observatoire + 1 hôtel à insecte + 1 gîte à chiroptères + 1 table + 1 banc	LPO Auvergne	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accueil du public • Site artificiels de reproduction pour la faune
VAL 3 – Mise en place de la signalétique	Ensemble du site	20 panneaux + balisage 6 panneaux d'affichage	LPO Auvergne Régie de territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accueil du public • Information et réglementation



B.Dortheo CRAIG/Google Hybrid 2017



VALORISATION

- Ouverture de sentiers
- Entretien du sentier
- ★ Entretien des aménagements
- Limites de l'ENS

Carte 3. Localisation des actions de valorisation réalisées en 2018



BDOrtho CRAIG/Google Hybrid 2017

id	theme
	Réserve - pêche / baignade interdite
1	Réglementation pêche
2	Réglementation pêche
3	Réglementation pêche
4	Réglementation pêche
5	Accueil information générale
6	Accueil information générale
7	Accueil information générale
8	Accueil information générale
9	Accueil information générale
10	Hauts-fonds - avifaune
11	Roselières - odonates
12	Histoire chateau belleverve Perlières
13	Mares - amphibiens reptiles
14	Falaises - hirondelles guepriers
15	Passé industriel carrière
16	Milieux aquatiques - faune piscicole
17	Prairie - rhopalos orchidées
18	Rivière et Forêt alluviale - hérons milans
19	Accueil information générale

VALORISATION

Limites de l'Ecopôle et du Pacage

Mise en place de la signalétique

Pannonceau réserve et interdictions

Panneau d'accueil et d'information générale

Panneau d'interprétation

Panneau d'accueil et réglementation pêche

100 0 100 200 m



INDICATEURS

SI 1A - SUIVI DE L'AVIFAUNE - LPO

Pour la première année, les bilans avifaunes de l'Ecopôle et du Pacage sont présentés conjointement. Outre la cohérence écologique (unité fonctionnelle homogène), ce bilan commun permet de coller au projet de rapprochement entre ces deux sites gérés de manière similaire.

Le suivi de l'avifaune se tourne désormais sur un suivi plus fin des populations d'espèces patrimoniales et d'oiseaux d'eau, qui sont les indicateurs les plus pertinents pour le site. Cette réorientation du suivi avifaune se fait au détriment du suivi par point d'écoute qui s'avère peu productif et peu analysable sur ce site (points déplacés à cause des travaux, faible représentation des espèces de passereaux communs sur le site etc.).

Suivi de la colonie d'Ardéidés

Nb cpl nicheur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Héron cendré	16-22	29	27	-	24-25	27	22-23	38	33-35	32-33	39	37-42	47	39
Aigrette garzette	0	0	0	0	0	1-2	1	1	1	2	2	3-4	3-4	2
Bihoreau gris	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1?	0	6	8	5
Héron garde-bœufs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2-3	6

Tableau 1. Evolution des effectifs d'Ardéidés nicheurs de la héronnière du Pacage

Comme le montre le tableau ci-dessus, les effectifs d'ardéidés restent importants cette année même si la plupart des espèces accusent une légère baisse par rapport à l'année record de 2017. Seul le héron garde-bœufs continue d'augmenter et double même son effectif tout en confirmant son installation sur le site. D'une manière générale ces résultats du suivi de la héronnière restent tout à fait satisfaisants cette année encore. Il s'agit de la seule colonie du Puy-de-Dôme à accueillir les quatre espèces nicheuses, et d'une des deux seules d'Auvergne pour 2018.



Photo 26. Colonie de hérons cendrés

Suivi des Laridés nicheurs

Nb cpl nicheur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Sterne Pierregarin	0	1	0	1	1	2	2	1	4	3	7	12	12	20
Radeau Pacage	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	2
Radeau Bellerive	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	5	11	10	9
Radeau Varennes	0	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	6
Ilot Varennes	0	0	0	0	0	1	1	0	2	1	1	0	0	3
Goéland leucophée	0	1	1	1	0	0								

Tableau 2. Evolution des effectifs de Sternes et de Goélands nicheurs sur le site de l'Ecopôle / Pacage

La bonne nouvelle de 2018 pour l'avifaune nicheuse de l'Ecopôle et du Pacage est la confirmation de la progression de la colonie de Sternes Pierregarin. En effet, avec au moins 20 couples nicheurs sur le site, l'effectif n'a jamais été aussi important. Cette année encore, les crues sur la rivière Allier en fin de printemps semblent responsables du report d'individus ayant échoué sur des sites naturels plus à l'aval et se reportant ensuite sur l'Ecopôle pour une ponte de remplacement. Les conditions d'observation sur le radeau flottant des Varennes étant compliquées, cet effectif est peut-être légèrement sous-estimé. Notons également que pour la première fois depuis 2015, des sternes (nombre de couple indéfini) se sont reproduits sur les îlots, ce qui prouve l'efficacité des opérations de dévégétalisation qui ont lieu sur ces derniers. Comme le montre le tableau ci-dessous, le succès reproducteur est correct puisque 32 jeunes se sont envolés, soit 1,6 jeune par couple. La situation du Goéland leucophaé sur le site n'a pas évolué cette année. Des oiseaux adultes fréquentent le site au printemps mais aucune tentative de reproduction n'a eu lieu.

Concernant les sternes, ajoutons que l'évolution positive des effectifs sur le site, ainsi que les bons résultats du succès reproducteur sont d'autant plus encourageants que la situation des colonies naturelles du Val d'Allier en 2018 (de St Yorre à la frontière avec la Nièvre) est préoccupante (LOVATY *com. pers.*).

Nb juv à l'envol	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Sterne Pierregarin	0	3	0	1	2	3	4	3	5	7	7	12	13	32
Radeau Pacage	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	1	3	5
Radeau Bellerive	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5	11	9	11
Radeau Varennes	0	3	0	1	2	2	3	3	1	0	0	0	1	9
Ilot Varennes	0	0	0	0	0	1	1	0	0	3	1	0	0	7
Goéland leucophaé	0	0	0											

Tableau 3. Evolution du succès reproducteurs des Sternes et des Goélands nicheurs sur le site de l'Ecopôle / Pacage

Suivi des oiseaux d'eau nicheurs

Nb cpl nicheur	2016	2017	2018	Nb juv	2016	2017	2018
Grèbe huppé	7	5	7	Grèbe huppé	5	9	14
Montagne	3	1	1	Montagne	2	1	2
Varennes	3	2	4	Varennes	3	5	7
Bellerive	1	1	1	Bellerive	0	2	3
Fines	0	0	0	Fines	0	0	0
Pacage	0	1	1	Pacage	0	1	2
Grèbe castagneux	0	0	0	Grèbe castagneux	0	0	0
Montagne	0	0	0	Montagne	0	0	0
Varennes	0	0	0	Varennes	0	0	0
Bellerive	0	0	0	Bellerive	0	0	0
Fines	0	0	0	Fines	0	0	0
Pacage	0	0	0	Pacage	0	0	0
Foulque macroule	6	9	13	Foulque macroule	6	26	39
Montagne	1	1	1	Montagne	2	3	0
Varennes	3	3	6	Varennes	1	6	16
Bellerive	0	2	2	Bellerive	0	7	5
Fines	2	0	0	Fines	3	0	0
Pacage	0	3	4	Pacage	0	10	18
Gallinule poule d'eau	3	2	2	Gallinule poule d'eau	3	5	7
Montagne	1	0	0	Montagne	0	0	0
Varennes	1	2	2	Varennes	3	5	7
Bellerive	1	0	0	Bellerive	0	0	0
Fines	0	0	0	Fines	0	0	0
Pacage	0	0	0	Pacage	0	0	0
Canard colvert	8	7	10	Canard colvert	40	46	68
Montagne	0	1	0	Montagne	0	7	0
Varennes	7	3	5	Varennes	35	18	33
Bellerive	0	0	0	Bellerive	0	0	0
Fines	1	0	0	Fines	5	0	0
Pacage	0	3	5	Pacage	0	21	35
Bernache du Canada	5	9	6	Bernache du Canada	9	0	11
Montagne	0	0	0	Montagne	0	0	0
Varennes	5	4	3	Varennes	9	0	5
Bellerive	0	0	0	Bellerive	0	0	0
Fines	0	0	0	Fines	0	0	0
Pacage	0	5	3	Pacage	0	0	6

Tableau 4. Evolution des effectifs et du succès reproducteur des oiseaux d'eau nicheurs sur le site de l'Ecopôle / Pacage

Les tableaux ci-dessus montrent une évolution positive du nombre de couples pour la plupart des espèces (Grèbe huppé, Foulque macroule, Colvert). Les nombres de couples sont donnés soit en observant les couples clairement cantonnés par plan d'eau, soit par nombre de nichées observées lorsque cela est plus pertinent (Gallinules, Colvert). Le succès reproducteur est aussi globalement bon pour la plupart des espèces en 2018. A noter qu'une surveillance du site serait bénéfique pour diminuer l'impact, actuellement très important, du dérangement humain sur les oiseaux d'eau. Cette année encore, des observateurs ont pu constater en direct des échecs de nichées de grèbes ou de foulques par abandon suite à des dérangements par des pêcheurs ou des promeneurs qui sortent des sentiers. Le suivi du succès reproducteur de ces espèces est un très bon indicateur de la gestion des milieux naturels et de l'impact des dérangements humains sur le site.

Suivi des Hirondelles de rivages et des Guépriers

Nb trous occupés	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hirondelle de rivages	391	146	0	283	64	?	?	371	294	97
Varenes (NE)	391	135		283	64			313	294	27
Varenes (NO)								58		
Chamalière		11								
Usine										70
Guêpier d'Europe	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1
Varenes (NE)	1	1	1	1				1		1
Varenes (NO)										
Usine						1			1	

Tableau 5. Evolution du nombre de trous occupés par les Hirondelles de rivages et les Guépriers sur le site de l'Ecopôle / Pacage

Concernant les espèces qui nichent dans les talus de sable, notons que le guêpier est toujours anecdotique et que l'hirondelle de rivage signe une très mauvaise année sur le site de l'Ecopôle mais également sur la colonie proche de Malmouche, complètement désertée cette année. Les dérangements répétés sur la principale colonie habituelle de Varenes (NE) ne sont probablement pas étranger à ce résultat catastrophique pour l'espèce cette année. A noter que le succès reproducteur de la petite colonie de 70 trous qui s'est installée dans un tas de sable de l'usine Alkern a été très mauvais à cause d'une prédation répétée, probablement par un renard. La situation globale de l'espèce sur le site est donc particulièrement préoccupante.



Photo 27. Hirondelle de rivage (A. Devernoix)

Suivi des passereaux paludicoles

Nb chanteur	2016	2017	2018
Bruant des roseaux	1	2	1
Rousserolle effarvate	1-3	3	2-3

Tableau 6. Evolution du nombre de mâles chanteurs de passereaux paludicoles sur le site de l'Ecopôle / Pacage

La roselière de la digue entre les bassins de Bellerive et des Varennes concentre la quasi-totalité des passereaux paludicoles du site. Les effectifs sont grosso-modo stables sur les trois dernières années. Ces deux espèces sont des bons indicateurs de l'état de la roselière sur le site et doivent donc être suivis avec particulièrement d'attention.

Suivi des limicoles nicheurs

Nb cpl nicheur	2016	2017	2018
Petit gravelot	1-2	0-1	2-3
Chevalier guignette	0	0	0
Vanneau huppé	0	2	0

Tableau 7. Evolution des effectifs de limicoles nicheurs sur le site de l'Ecopôle / Pacage

Le Petit gravelot signe une belle année 2018 avec 2 ou 3 couples nicheurs, notamment en lien avec les travaux d'arrasement de berges sur le bassin de Bellerive. Le guignette est toujours absent et le vanneau huppé ne confirme pas son installation de 2017 même si un couple a été vu paradant, une seule fois, au printemps 2018, confirmant l'attrait possible des berges est du bassin de Bellerive.



Photo 28. Chevalier guignette (A. Devernoix)

Suivi des Milans noirs nicheurs

Le suivi des nids occupés de Milans noirs, initié par Thibault Brugerolle, bénévole LPO, en 2009-2010 a été reconduit cette année. Les nids ont été repérés lors de deux sorties ciblées les 29 mars et 10 avril, soit en période de cantonnement des couples et de construction des nids. C'est à ce moment que les Milans noirs sont les plus démonstratifs et qu'il est alors possible de repérer facilement les nids. Le repérage s'est effectué soit en observant depuis un point de vue dégagé, soit à pied, en parcourant les boisements à la recherche des nids.

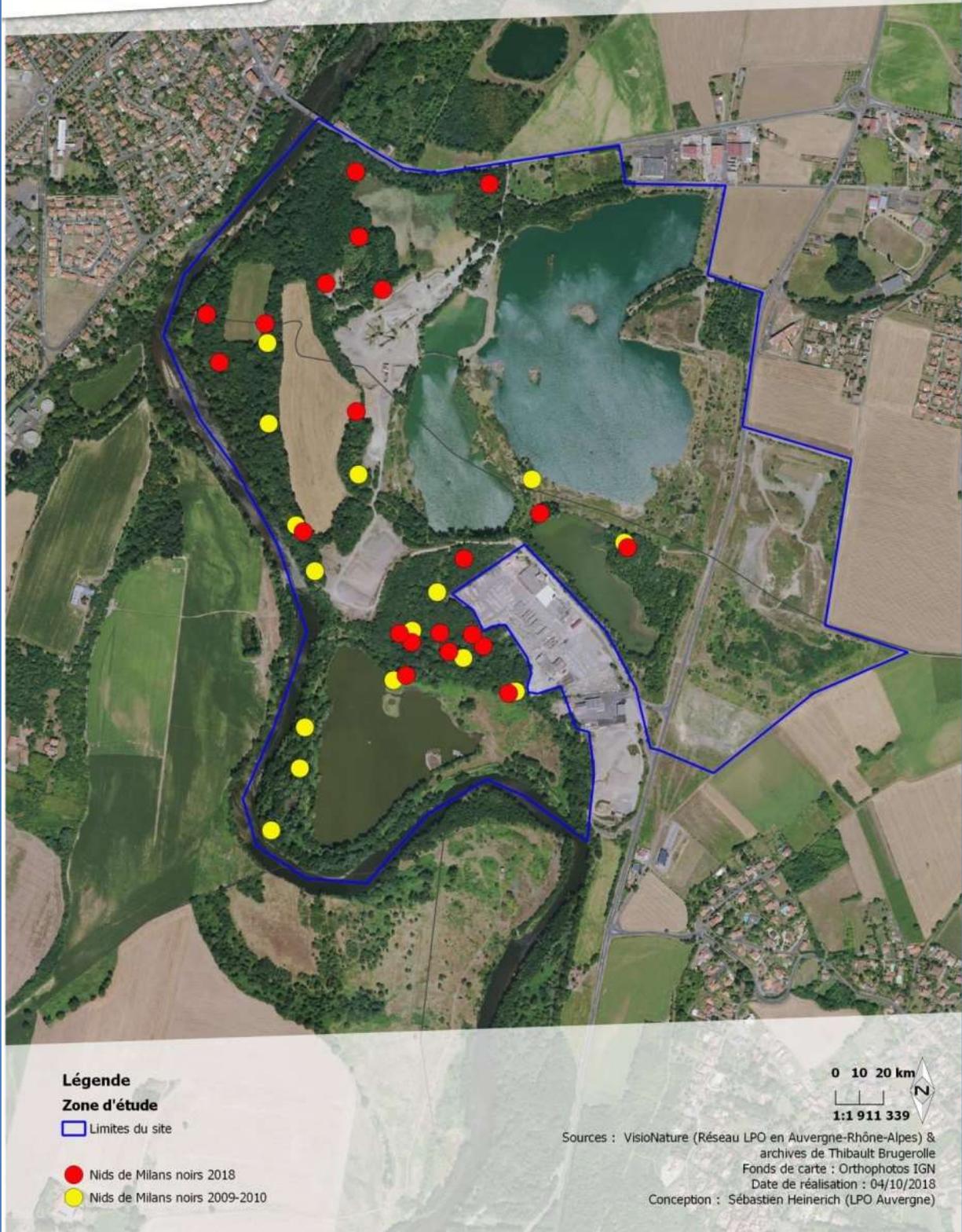
Les 21 nids repérés cette année permettent de calculer une densité de 13,8 nids / km², ce qui est remarquable. La population du site est donc aussi dense que les maximas connus en Auvergne (Bec-de-Dore (63), Lamothe (43), Joze (63)).

Remarquons que la répartition des nids a évolué entre 2009-2010 et 2018. Ainsi, les trois couples qui nichaient autour du sentier à l'ouest du Pacage ne sont plus présents, peut-être à cause de l'augmentation de la fréquentation sur ce dernier. Par contre le nombre de couples dans la héronnière a augmenté, peut-être à cause de la diminution des effectifs du dortoir d'oiseaux non nicheurs présents dans ce bois et qui ont tendance à pouvoir perturber la reproduction des couples nicheurs. Enfin, les cinq couples les plus au nord, autour du bassin de fines étaient peut-être déjà présents mais n'avaient pas été détectés en 2009-2010 car le secteur était alors inaccessible (BRUGEROLLE *com. pers.*).

Il n'est pas nécessaire de reproduire un tel suivi tous les ans mais une récurrence d'une fois tous les cinq ans paraît intéressante pour voir l'évolution à long terme de cette population particulièrement dense de Milans noirs.



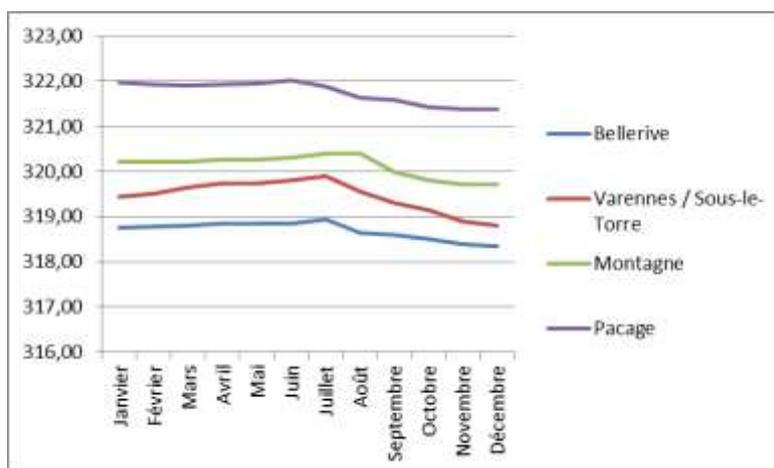
Localisation des nids de Milans noirs - Ecopôle du Val d'Allier & ENS du Pacage



Carte 4. Localisation des nids de milan noir

SI 3 - SUIVI DES NIVEAUX D'EAU - LPO

Comme chaque année, un suivi des échelles limnimétriques permet d'apprécier les variations des niveaux d'eau sur chaque bassin.



En raison de l'arrêt de l'exploitation, le bassin des Fines n'a plus été alimenté par les eaux de lavage des granulats, il s'est donc peu à peu asséché. Seule la partie aval du bassin est encore en eau. L'échelle limnimétrique installée sur ce bassin n'est plus utilisable.

En 2018, les niveaux d'eau printaniers sont restés constants et bien supérieurs à la moyenne des années précédentes avec un pic en juin, puis la sécheresse estivale a engendré une baisse brutale des niveaux d'eau à partir de mi-juillet ce qui est très tard dans l'année. Les niveaux sont ensuite restés bas, bien qu'au-dessus des niveaux moyens des années précédentes. Les niveaux ont baissés remarquablement en toute fin d'année pour être à un niveau très bas en novembre et décembre.

Globalement, suite à l'exploitation, les niveaux d'eau dans les bassins semblent s'être stabilisés.



Photo 29. Echelle sur le bassin de la Montagne



Photo 30. Echelle sur le bassin de Bellerive

Synthèse des indicateurs :

Indicateurs	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
SI 1a Suivi avifaune	Ensemble du site	-	LPO Auvergne	Connaissance du site Evolution des populations Adaptation de la gestion du site
SI 3 Suivi des niveaux d'eau	Ensemble du site	4 échelles limnimétriques	LPO Auvergne	Suivi de temporel



BDunhu CRAIG/Google - Hybrid 2017



INDICATEURS

-  SI5 Suivi de la fréquentation
-  SI6 - Suivi photo
-  SI 6 Suivi photo - angle
-  Limites de l'ENS

Carte 5. Localisation des actions de suivi des indicateurs réalisées en 2018

COORDINATION & ANIMATION

Ces actions permettent d’assurer la coordination et la mise en œuvre des actions sur les sites ainsi que leur cohérence et leur pérennité.

CA 1 - ACCOMPAGNEMENT, SENSIBILISATION DES ACTEURS LOCAUX - LPO

En 2018, la journée mondiale des zones humides puis la journée européenne de la migration ont été l’occasion, au-delà de l’observation des oiseaux, de sensibiliser le public aux richesses du site et à la nécessité de préserver la biodiversité. Ces journées ont permis de toucher 50 personnes.

Par ailleurs, le groupe local des bénévoles LPO ont réalisé cette année 2 sorties grand public.

	Date	Public	Thème	Intervenant	Participants
ECOPOLE	27/01/2018	Grand public	Journée mondiale des zones humides	lpo Auvergne	10
	06/10/2018	Grand public	Eurobirdwatch	lpo Auvergne	40
	17/06/2018	Grand public	Journée du patrimoine Billom	LPO – GL Cournon	50
	16/09/2018	Grand public	Ornitho	LPO – GL Cournon	3
				TOTAL Ecopôle	103

Le 07 juillet 2018, ont eu lieu les Ecopolys, manifestation familiale de découverte du site et du réseau d’acteurs qui a accueilli 450 visiteurs. Un beau succès pour la première année !



Photo 31. Stand LPO sur la gestion du site et l’observation de la biodiversité

La régie de territoire participe aussi activement à l’organisation des différentes manifestations sur le site lorsqu’il y a besoin d’un appui logistique (préparation des espaces qui accueilleront les activités, les

classes, etc...). L'équipe possède également un rôle de médiateur, dans le sens où elle sensibilise les usagers du site aux bonnes pratiques, lorsqu'elle constate des manquements.

CA 2 - RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES POUR LA GESTION DU SITE - LPO

Concertation permanente avec les partenaires (CG63, SEAT, LPO, Région, Grand Clermont...) ainsi qu'avec la régie de territoire qui a pris en 2018 une partie de la gestion courante.

Par ailleurs, la pêche s'est restructurée cette année ce qui a donné lieu à de nombreux échanges.

Enfin, en 2018 les réflexions sur la création d'une aire protégée commune aux deux sites de l'Ecopôle et du Pacage ont muri et pris de l'avance sur le calendrier (initialement prévu en 2019 et 2020). Les rencontres entre élus du département et du SEAT au cours de l'année ont accéléré le processus pour aboutir à une présentation du projet en comité de labellisation des sites le 04/12/2018 qui, à l'unanimité, a voté pour la labélisation en ENSIL de l'Ecopôle, redéfinissant le périmètre et incluant ainsi l'étang du Pacage.

Dans l'attente d'une rétrocession symbolique des parcelles départementales au SEAT qui aura lieu en 2019, une convention d'occupation temporaire du site a été signée entre le département et le SEAT fin 2018.

L'assemblée départementale a validé la création du nouvel ENSil de l'Ecopôle du Val d'Allier.

En parallèle, les techniciennes du SEAT, de la LPO et du CD63 ont travaillé en étroite collaboration pour fusionner les actions des deux plans de gestion pour les deux années restantes (2019 + 2020) et conserver ainsi une cohérence des actions et des objectifs. La LPO reste gestionnaire environnementale du site et garante de la mise en œuvre du plan de gestion.

Le comité de gestion du site de l'Ecopôle du 11/12/2018, a permis de dresser le bilan conjoint des actions 2018 et de présenter les actions 2019. Notons que cette fusion engendrera une reprise des interventions du SEVE par la régie de territoire intervenant déjà sur les actions d'entretien sur l'Ecopôle.

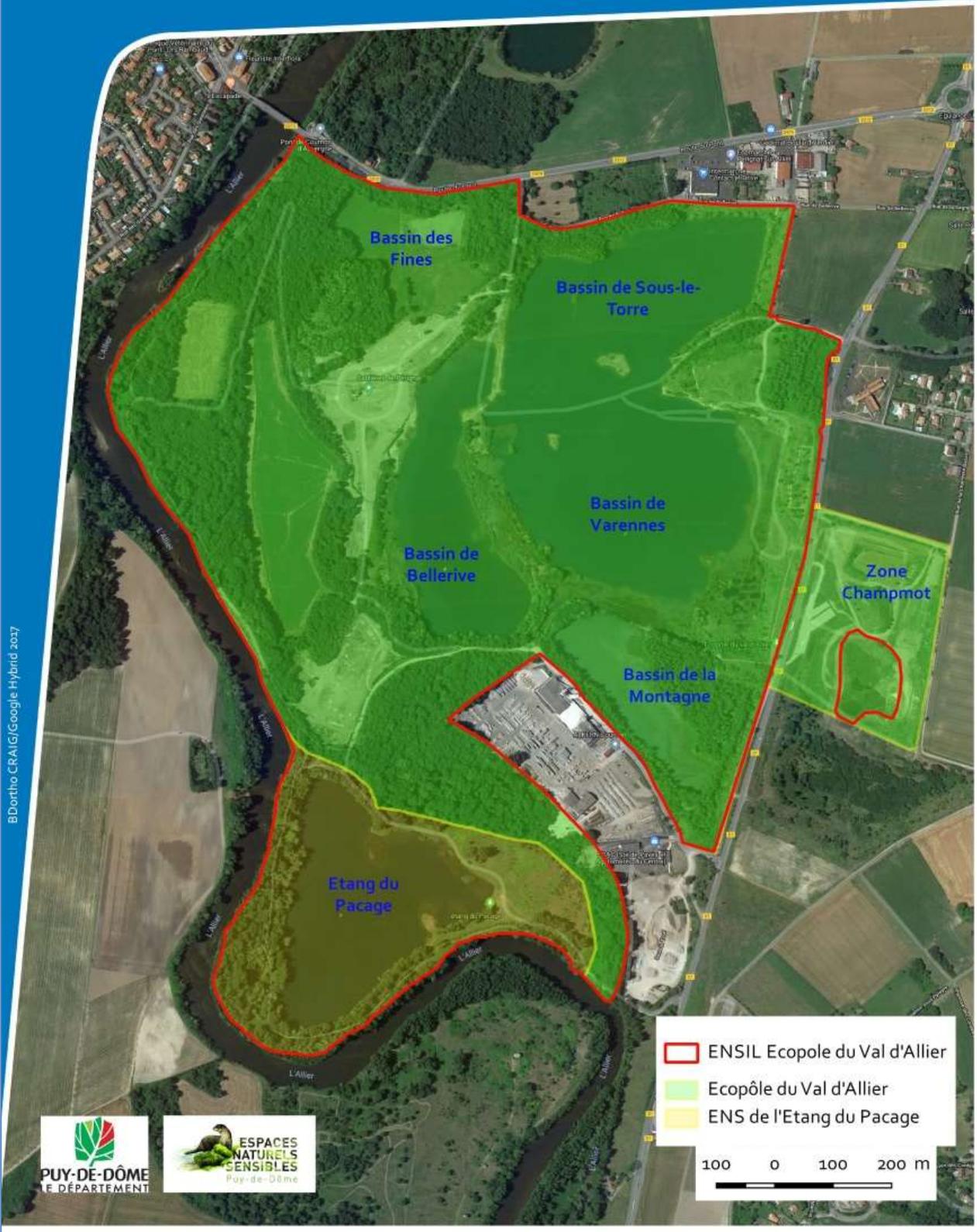
En 2018, la concertation entre les différents acteurs et la mobilisation importante du SEAT et des locaux ont permis la création d'une association de pêche « Pêche et Nature du Val d'Allier », respectueuse des objectifs environnementaux du site. La mise en place d'une zone de pêche délimitée et réglementée a pour but notamment de canaliser le public et réduire la fréquentation anarchique sur les zones naturelles sensibles et ainsi regagner peu à peu la quiétude nécessaire à l'accueil de la biodiversité et notamment des oiseaux d'eau.

CA 3 - COORDINATION GENERALE / SUIVI FINANCIER - LPO

- Mise en œuvre du plan de gestion.
- Concertation permanente avec le SEAT.
- Participation au montage des demandes de subventions.

CA 4 - REDACTION DE BILANS - LPO + REGIE

- Rédaction du présent bilan annuel.



BDorotho CRAIG/Google Hybrid 2017

Carte 6. Périmètre de l'ENS d'initiative local de l'Ecopôle

BIBLIOGRAPHIE

DEGUILHEM. A. & AL. 2016. Contrat pour une gestion durable du Val d'Allier. Région Auvergne

GIRAUD. C. & AL. 2016. Ecopôle du Val d'Allier. Plan de gestion 2016-2020. SEAT - LPO Auvergne, 82 p

WEBOGRAPHIE

ECOPOLE DU VAL D'ALLIER

[HTTPS://ECOPOLEVALDALLIER.FR/](https://ecopolevaldallier.fr/)

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME

<http://www.puydedome.com/accueil/>

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU MASSIF CENTRAL

<http://www.cbnmc.fr/chloris/>

CORINE BIOTOPE

http://vigenature.mnhn.fr/sites/vigenature.mnhn.fr/files/uploads/vf_corine_biotopes_complet.pdf

DREAL AUVERGNE

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/>

FAUNE AUVERGNE

<http://www.faune-auvergne.org/>

LPO AUVERGNE

<http://www.lpo-auvergne.org/>

ECO VISIO

<https://www.eco-visio.net>

ANNEXES

ANNEXE 1. FREQUENTATION 2018



AGIR pour la BIODIVERSITE
AUVERGNE

ECOP_allier
Période analysée : Lundi 01 Janvier 2018 au Lundi 31 Décembre 2018





Google 2019, Google Imagery ©2019, CNEP-Artus, DigitalGlobe

Chiffres clés

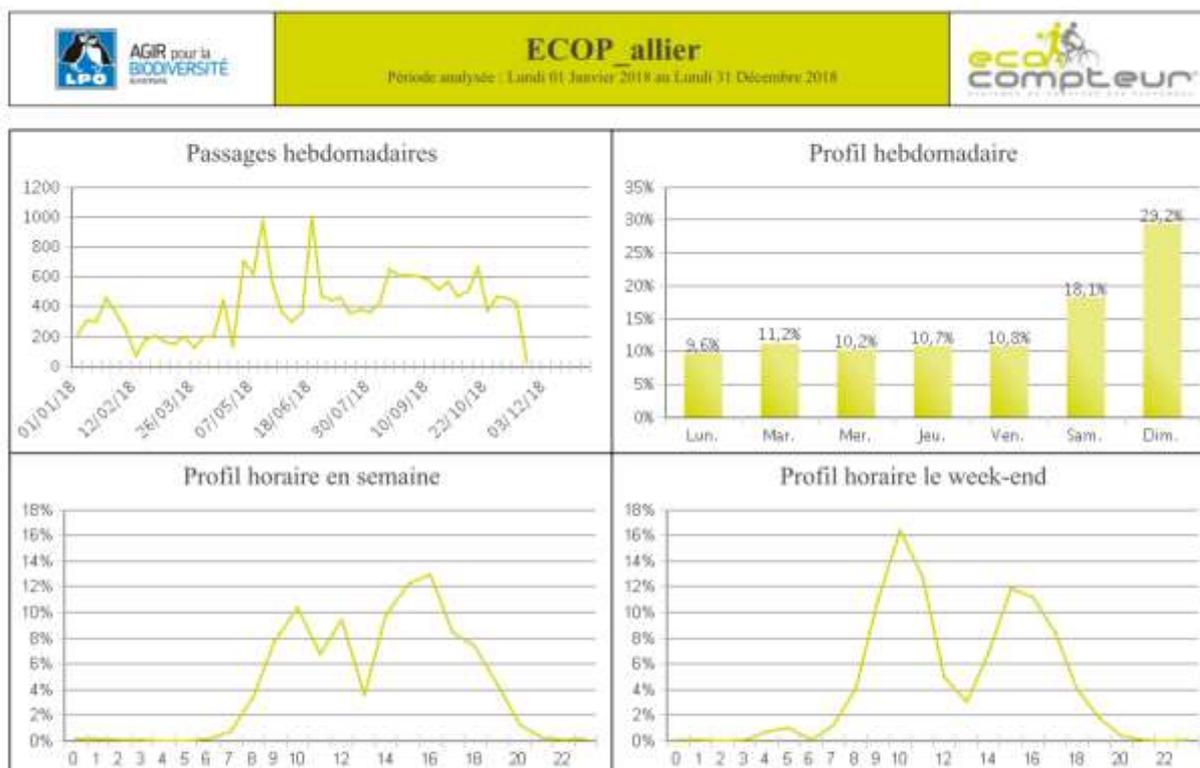
- Cumul de la période analysée : 19 228
- Moyenne journalière : 59
 - Lundi-Vendredi : 44 / Week-end : 99
 - Moyenne max. (Mai) : 95
 - Moyenne min. (Mars) : 23
- Jour de la semaine le plus fréquenté : Dimanche
- Jours de la période d'analyse les plus fréquentés :
 1. Samedi 19 Mai 2018 (641)
 2. Mardi 19 Juin 2018 (589)
 3. Dimanche 06 Mai 2018 (390)



Aucune photo disponible ; vous pouvez en ajouter une via la fiche du compteur sous Eco-Visio.

22/03/2019

1 / 6



22/03/2019

1 / 6



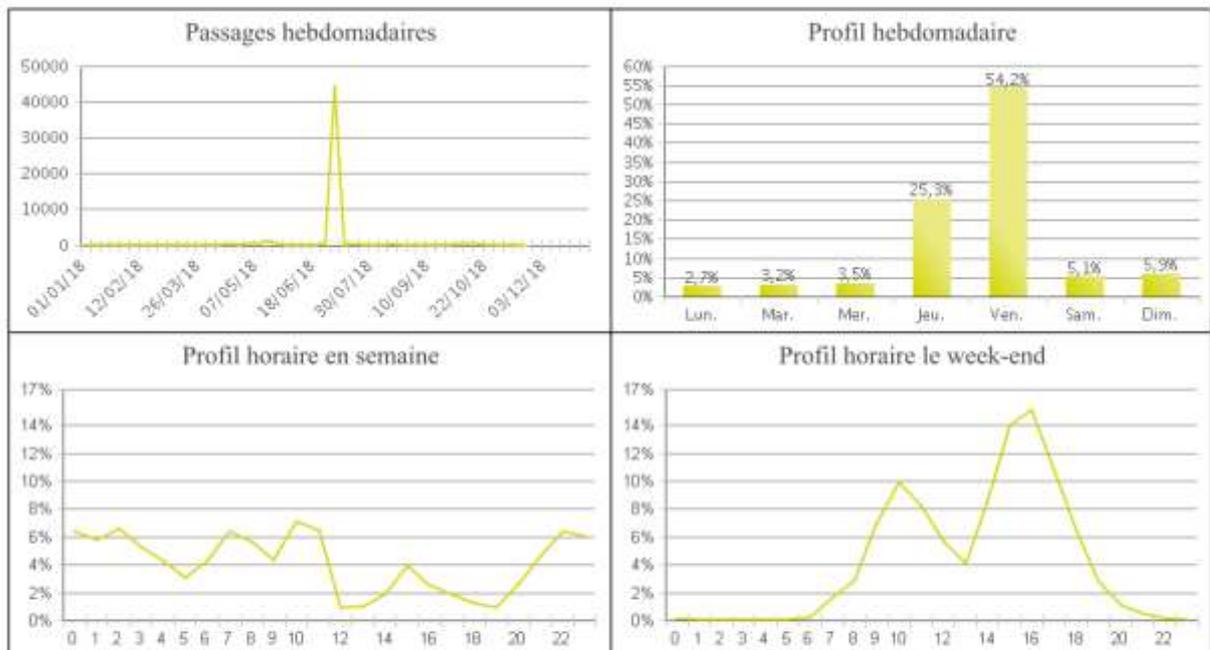
Aucune photo disponible : vous pouvez en ajouter une via la fiche du compteur sous Eco-Visio.

Chiffres clés

- Cumul de la période analysée : 61 119
- Moyenne journalière : 189
 - Lundi-Vendredi : 234 / Week-end : 73
 - Moyenne max. (Juillet) : 1 474
 - Moyenne min. (Janvier) : 27
- Jour de la semaine le plus fréquenté : Vendredi
- Jours de la période d'analyse les plus fréquentés :
 1. Vendredi 06 Juillet 2018 (30 974)
 2. Jeudi 05 Juillet 2018 (12 441)
 3. Jeudi 17 Mai 2018 (1 052)

22/03/2019

3 / 6



22/03/2019

4 / 6



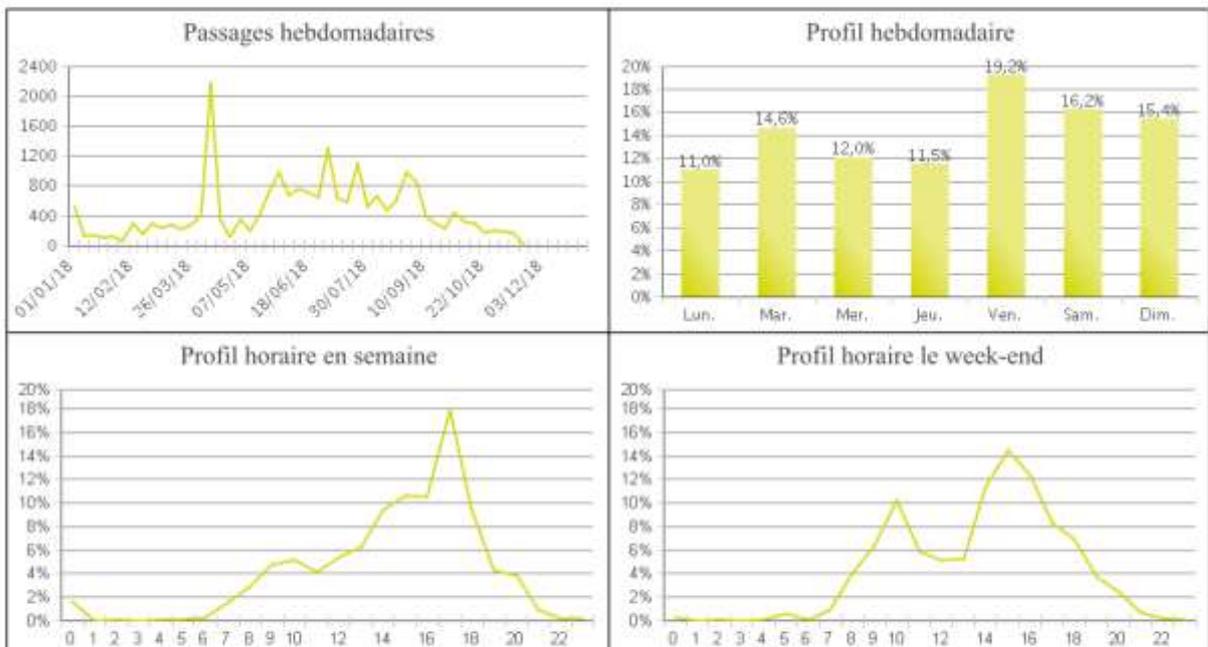
Aucune photo disponible : vous pouvez en ajouter une via la fiche du compteur sous Eco-Visio.

Chiffres clés

- Cumul de la période analysée : 21 787
- Moyenne journalière : 67
 - Lundi-Vendredi : 64 / Week-end : 75
 - Moyenne max. (Juillet) : 124
 - Moyenne min. (Février) : 19
- Jour de la semaine le plus fréquenté : Vendredi
- Jours de la période d'analyse les plus fréquentés :
 1. Vendredi 13 Avril 2018 (2 011)
 2. Samedi 07 Juillet 2018 (572)
 3. Mardi 28 Août 2018 (469)

22/03/2019

5 / 6



22/03/2019

6 / 6